

Ville de Moudon Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1 Case postale 1510 Moudon www.moudon.ch Conseil communal T 021 905 88 88 F 021 905 88 89 cc@moudon.ch

Moudon, le 5 octobre 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon Séance du 3 octobre 2023 Présidence : Gzim Rama

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 42/23

Demande de cautionnement d'un montant de CHF 165'000.- et octroi d'une prolongation d'une durée de 30 (trente) ans du droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 1399 en faveur du Tennis Club Moudon

- vu le préavis de la Municipalité No 42/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide:

- 1. autorise la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Moudon, un prêt bancaire par un cautionnement d'un montant de CHF 165'000.- maximum, relatif au crédit d'investissement en faveur du Tennis Club Moudon,
- 2. autorise la Municipalité à prolonger pour une durée de 30 ans (trente ans) le droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 1399 en faveur du Tennis Club Moudon.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL Le Président : La Secrétaire :

Gzim Rama

Nicole Wyler